

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GRESSE en VERCORS
N° 2026-71

Séance du samedi 26 septembre 2026 à 17h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Caroline Sauer, Frédéric Reumaux et Marc Algoud

Représentés : Michel-Pierre Pécoult par Olivier Bridelance

Absente : Julia Grassler

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-71- Délibération modificative numéro 1 Budget Eau et Assainissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le budget général afin d'abonder le compte 020 afin de pouvoir passer les écritures de fin d'année.

Il propose les modifications suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203 : Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-213 : Constructions	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	50 000.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette délibération modificative.

Votants 10 Pour 10 Contre 0 Abstention(s) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 26 septembre 2026,
Monsieur Rémi Goube
Maire


